Ville de **Saint-Omer**

SO!

Magazine d'informations municipales

N°24 | MAI 2022

RENAISSANCE DU MUSÉE SANDELIN P.16

www.ville-**saint-omer**.fr

SOMMAIRE

04

BUDGET

07

COMMERCE

11

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

11

ANIMATION

16

CULTURE

20

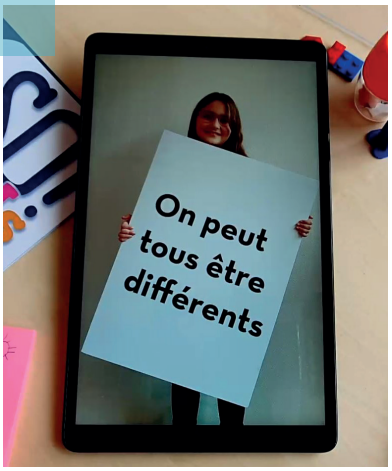

PARTICIPATION CITOYENNE

SO! Saint-Omer

N°24 | MAI 2022

Magazine d'informations municipales

Adresse :
Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr.
Directeur de la Publication : François Decoster
Conception graphique : Service Communication de la Ville de Saint-Omer
Mise en page : Chloé Beaucé
Impression : Nord Imprim
Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale
Tirage : 7800 exemplaires.
Dépôt légal à parution
ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la Ville

EDITO

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, favoriser le lien social, accompagner l'épanouissement à tous les âges de la vie ou accélérer la transition écologique,... voilà quelques-uns des objectifs de la Ville de Saint-Omer traduit dans son budget 2022. Ce nouveau numéro du SO ! magazine vous propose d'en découvrir les chiffres clés et les grandes orientations validées par le conseil municipal.

Un nouveau budget dans la continuité des grandes ambitions portées depuis plusieurs années par la Ville de Saint-Omer engagée dans une trajectoire permettant par une gestion rigoureuse de la dépense publique de ne pas augmenter les taxes et impôts, de gérer sainement les emprunts et de continuer d'investir au service des Audomaroises et des Audomarois.

Un budget qui permettra résolument à notre commune de demeurer une Ville dynamique où il fait bon vivre.

Les pages de ce magazine vous en donneront de très beaux exemples. Vous pourrez y découvrir les nombreux commerces qui ont récemment fait le choix de s'implanter. Des jolies enseignes de prêt à porter féminin à l'ouverture de nouveaux restaurants, Saint-Omer continue de s'enrichir de très belles adresses à découvrir rapidement.

Les semaines qui arrivent vont être riches en évènements d'envergure nationale voire internationale.

Parmi les nombreux exemples nous aurons sur le plan sportif l'occasion de soutenir l'équipe de France lors des championnats du monde de kayak polo qui se tiendront du 14 au 21 Aout 2022. Plus de 30 nations et 70 équipes se retrouveront chez nous pour cette grande compétition.

Je ne doute pas également que nous serons nombreux le 5 juillet prochain à nous masser le long de nos rues pour le passage du tour de France. Notre ville sera traversée, depuis la route de Clairmarais jusque-là rue de Longueville. Les passionnés de la petite reine auront ainsi tout le loisir d'apprécier ce spectacle populaire. Une belle reconnaissance pour une ville très attachée au vélo et qui le démontrera tout au long du printemps avec une nouvelle édition très riche de Mai à Vélo.

La vitalité de Saint-Omer s'exprime aussi par sa programmation culturelle : le festival sous les pavés l'art, la biennale d'art lyrique Là-Haut, le Festival de Jazz, les nombreux rendez-vous proposés par le Pays d'art et d'histoire ou la Bibliothèque d'Agglomération, nous accompagnerons joyeusement jusqu'à la fin de l'été.

L'arrivée des beaux jours coïncide aussi avec celle de rendez-vous attendus des Audomarois comme les apéros urbains, la fêtes des voisins ou la journée citoyenne. Cette année, de nouveaux évènements vous seront proposés avec une toute nouvelle fête du printemps et à l'initiative de nos conseils de quartier des guinguettes qui prendront place pendant 4 dimanches sur l'allée des marronniers.

Dans notre ville, nous souhaitons que chaque habitant puisse participer à son embellissement et à sa propreté, c'est pourquoi vous trouverez également au fil des pages toutes les informations nécessaire pour participer au concours « ma ville fleurie », obtenir un permis de végétaliser ou fleurir vos pieds de façade. Un rappel bien utile des actions mises en place pour garantir notre ville propre est également intégré dans un encart détachable à conserver précieusement.

Ce nouveau numéro du magazine municipal vous offre donc un bon aperçu du dynamisme de notre belle vie ainsi que de l'énergie et de l'enthousiasme de ceux qui y prennent part.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et de très beaux moments à partager ensemble dans les semaines qui viennent

François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

BUDGET 2022

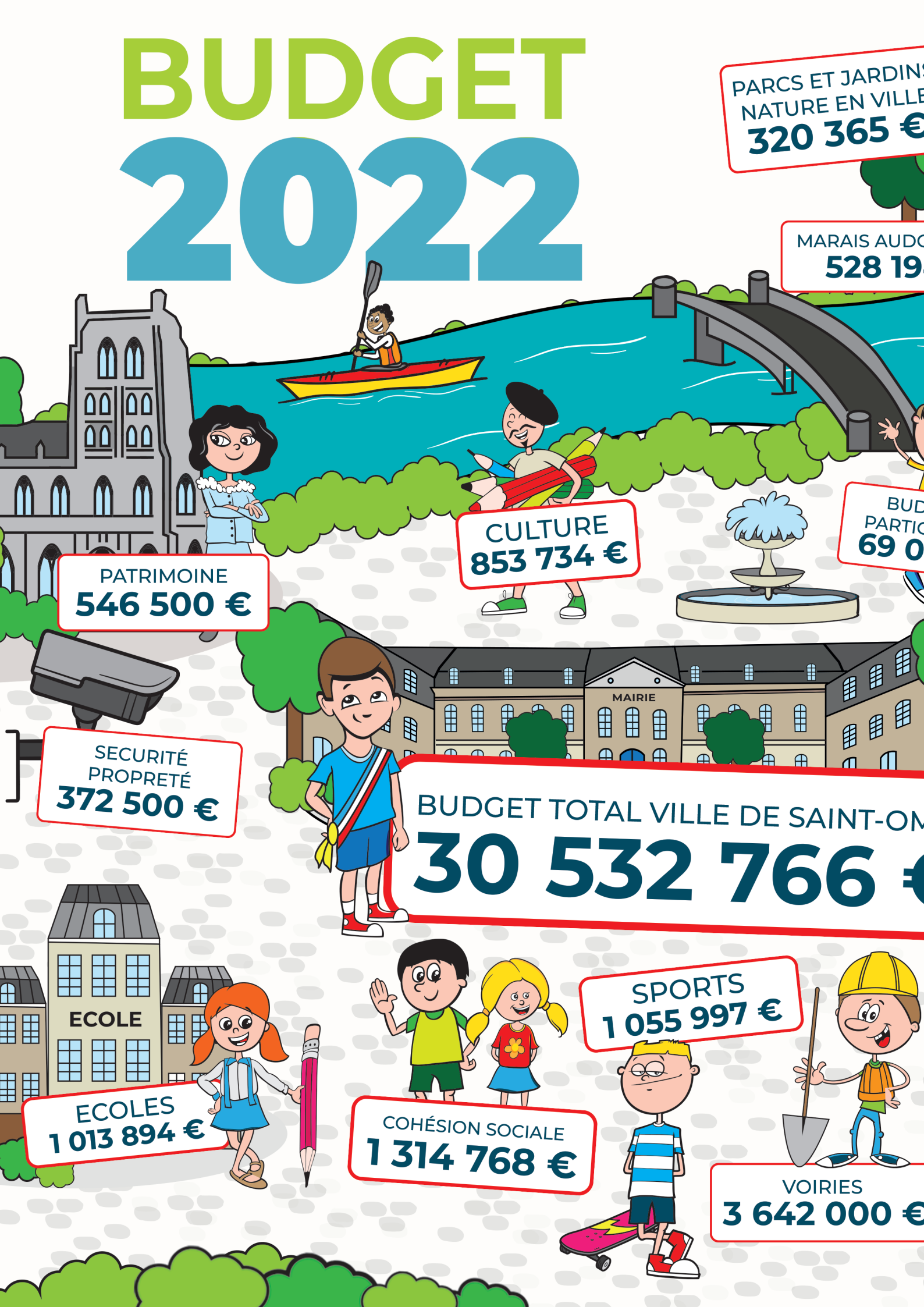
PARCS ET JARDINS
NATURE EN VILLE
320 365 €
MARAIS AUDO
528 19
CULTURE
853 734 €
BUD
PARTIC
69 0
PATRIMOINE
546 500 €
MAIRIE
SECURITÉ
PROPRETÉ
372 500 €
BUDGET TOTAL VILLE DE SAINT-OM
30 532 766 €
ECOLE
ECOLES
1 013 894 €
COHÉSION SOCIALE
1 314 768 €
SPORTS
1 055 997 €
VOIRIES
3 642 000 €

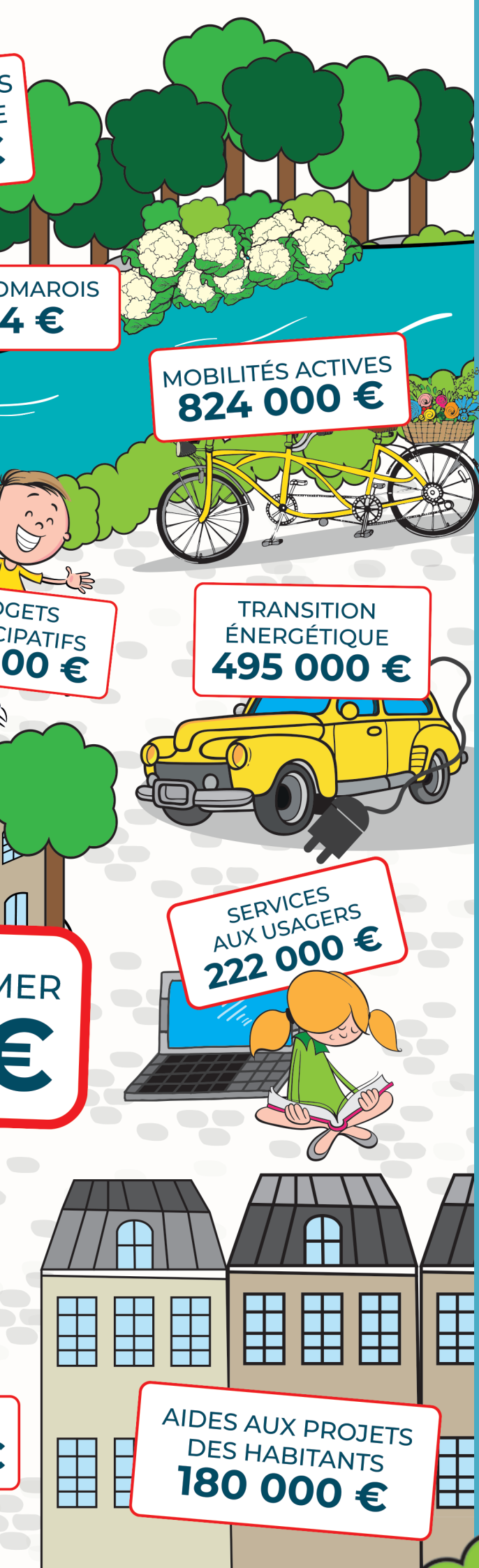

RECETTES

Impôts & taxes
10 336 328 €

Dotations & participations
5 908 129 €

Emprunts
4 000 000 €

Autofinancements
6 028 248 €

Subventions & autres recettes
4 260 061 €

DÉPENSES

Services municipaux
8 135 035 €

Gestion des services charges subventions
6 242 633 €

Remboursement emprunt
2 120 000 €

Travaux équipements investissements
13 855 098 €

BUDGET TOTAL VILLE DE SAINT-OMER
30 532 766 €

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

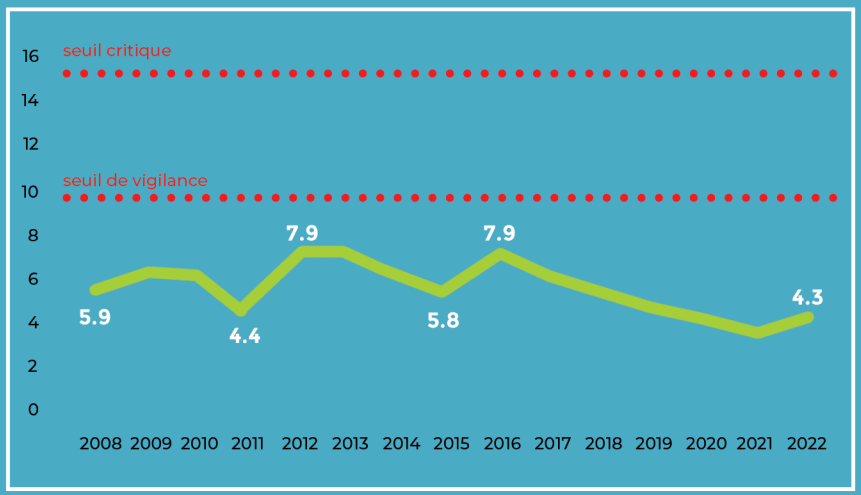

La capacité de la ville à rembourser ses emprunts reste en deçà des seuils de vigilance défini pour les collectivités.

À VOS BARQUES !

Qu'importent les saisons, le marais audomarois est l'endroit idéal pour se ressourcer, passer des moments en famille ou entre amis, et se détendre.

Un embarcadère municipal de sept anneaux a été installé dans le quartier du Haut-Pont, rue de Ketestroom. Il permet aux propriétaires de barques et de bacôves de se stationner avant de voguer, en toute tranquillité, sur les eaux du marais audomarois.

Disponible à la location, le coût est de 6€/mois pour les Audomarois, et de 8€/mois pour une personne extérieure.

Vous êtes intéressés ? Vous pouvez obtenir plus d'informations au 03 21 38 92 23.

LE SQUARE « CÉLINA ROYE »

En hommage à Célina Roye qui fut jusqu'à présent la seule femme Maire de Saint-Omer de 1945 à 1947, la ville de Saint-Omer a souhaité donner son nom au square situé près de la caserne d'Albret.

Née à Polincove en 1890, elle a consacré sa vie à l'éducation en tant qu'inspectrice de l'enseignement primaire. En 1911, elle épouse Charles Auguste Roye, originaire de Saint-Omer, qui décède en 1943 lors du bombardement de la rue d'Arras.

A la fin de la 2nde Guerre Mondiale, le général de Gaulle donne le droit de vote aux femmes, et c'est lors des élections municipales d'avril 1945 que Célina Roye deviendra l'une des premières femmes maires de France. Après un peu plus de deux ans de mandat, elle cède sa place à Marcel Merlin en octobre 1947. Célina Roye décède en 1971 à Toulon. Ses obsèques ont lieu à la cathédrale Notre-Dame de Saint-Omer.

UN VRAI CHANGEMENT POUR LES RIVERAINS DU CHEMIN DES BARAQUEMENTS

À Saint-Omer, il y a des rues, des quartiers, des parcs et jardins, qui nous donnent l'impression d'être à la campagne... C'est notamment le cas du chemin des baraquements, cette impasse perpendiculaire à la route de Clairmarais.

Après plusieurs mois de chantier, cette petite rue a désormais tout d'une grande. Des travaux d'assainissement ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, et la ville s'est chargée de l'éclairage public, de l'enfouissement des lignes électriques aériennes, et du nouvel enrobé.

Le chantier a aussi permis à l'ensemble des riverains d'obtenir une adresse différenciée grâce à un numéro individuel. Une action qui améliore la vie quotidienne des habitants.

DES BORNES RÉTRACTABLES RUE DES ÉPÉERS

À la demande des riverains lors des balades urbaines et d'échanges en Conseil de quartier Cœur de ville, deux bornes rétractables, situées en haut et en bas de la rue des Epéers, ont été installées dans cette voie piétonne.

Grâce à une télécommande permettant de circuler en sens unique de la rue de l'Ecusserie vers la rue Saint-Bertin, les riverains peuvent charger et décharger leur coffre, et faire monter ou descendre des personnes de leur véhicule.

Cette installation permet de réguler la circulation et le stationnement dans cette rue piétonne.

NOUVEAU DÉPART POUR LE COLEGRAM

Jonathan, présentez-vous…

Nous sommes Inès et Jonathan Dumaine, nous avons repris le Colegram il y a maintenant 2 mois. On s'est rencontrés au Lycée hôtelier du Touquet : Inès en salle, et moi en cuisine. Après une première expérience en Angleterre, nous avons travaillé à Busnes, dans le restaurant 2 étoiles au guide Michelin de Marc Meurin, puis à la Fringalette pour Inès, et à l'auberge de l'Arc en Ciel à Fauquembergues pour moi. Ça a vraiment été pour nous des années très enrichissantes.

Pourquoi votre choix s'est-il porté sur la reprise du Colegram ?

Complétement par hasard. On venait manger au Colegram, et Jean-Baptiste Hugoo nous proposait souvent de reprendre le restaurant. Ce n'était pas vraiment dans nos projets jusqu'au jour où nous nous sommes décidés. Le restaurant a une capacité de 30 couverts, on s'est dit que c'était le bon format et la bonne taille pour se lancer, surtout que nous avons la chance de travailler dans le même domaine.

Quelle est la philosophie du Colegram ? Que proposez-vous ?

Carte courte, produits locaux et de saison. Nous travaillons avec ce que l'on a. On adapte notre menu en fonction des arrivages de la semaine. Nous essayons au maximum de privilégier les producteurs locaux. En plus de garder le même nom, on a gardé le même concept que Jean-Baptiste : celui de la cuisine ouverte et des produits locaux. Nous sommes dans la continuité de ce qui existait déjà.

Êtes-vous satisfait de votre installation ?

Depuis l'ouverture, nous recevons énormément de monde. On a eu besoin de prendre nos marques, de s'habituer au matériel et à ce nouveau fonctionnement, mais nous sommes très contents. Ce qui nous aide, c'est que les clients appréciaient déjà le Colegram. Certains sont même venus en ne sachant pas que le propriétaire avait changé. Cette notoriété, c'est un vrai plus pour nous.

Ouvert tous les midis sauf le mercredi et dimanche, et les vendredis et samedis soir.
Réservation au 03 21 88 52 09
@ Le Colegram - Saint Omer

BACÔVE

Depuis le 8 décembre dernier, le bacôve n'est plus seulement cette grande barque à fond plat utilisée par les maraîchers pour transporter leurs légumes, et particulièrement les choux-fleurs dans le Marais audomarois, c'est aussi un restaurant. Celui de Camille Delcroix, et de sa compagne Carla. Le vainqueur nordiste de l'émission « Top Chef » en 2018 a repris le Cygne, pour y installer son tout premier restaurant. Une cuisine gastronomique, qui se veut accessible, avec des produits locaux, toujours dans l'optique de valoriser la Région Hauts-de-France, c'est la proposition du chef !

8 rue Caventou
Réservation au 03 21 95 21 33
ou via le site internet :
www.restaurant-bacove.com

ÇA DANSE À L'ATYPIQUE

Le bar à cocktails, rue du Huitième-de-Ligne, a ouvert ses portes en mars 2020, avec une décoration nature et chic. Récemment, l'établissement s'est agrandi en proposant une extension dédiée à la danse.

DANNIE HOO : LA TENDANCE

Qui se cache derrière Danie Hoo ? Quel est votre concept ?

Danie Hoo, c'est moi, mais c'est aussi, et surtout, toute une famille qui se cache derrière ce nom et ce concept. J'ai toujours été passionnée par l'univers du bijou, par les matières comme les pierres semi-précieuses, le cuir, la nacre, le cristal... J'ai très vite eu envie de créer ma gamme de bijoux fantaisie « Made in France ». Après avoir commencé l'aventure par des ventes à domicile, puis sur les marchés de Noël de la Côte d'Opale, j'ai ouvert ma première boutique en 2009 à Sainte-Cécile, puis un an plus tard au Touquet. Début mars, j'ai ouvert la 10e, ma petite dernière, celle de Saint-Omer.

J'ai la chance d'être entourée par Ben, mon mari, et Maxence, Lou et Constance, mes 3 enfants. On travaille ensemble. On a chacun notre domaine de prédilection, c'est vraiment ce qui fait notre force.

A qui s'adresse votre boutique ?

Notre boutique s'adresse à toutes les femmes qui souhaitent se sentir uniques et belles, et ce, peu importe leurs âges, leurs morphologies ou leurs budgets. L'enseigne habille la femme de la taille 34 à 56. Nous proposons des produits accessibles à toutes, et des milliers de choix en termes de bijoux et de vêtements pouvant séduire l'adolescente de 14 ans, comme la femme de 77 ans. Mais nous n'oublions pas non plus les Hommes : bagues, bracelets, montres et lunettes.

Notre vision a gentiment été empruntée à Oscar Wilde : « Soyez vous-même, les autres sont déjà pris ».

Pourquoi Saint-Omer ?

Nous sommes très attachés à notre Région des Hauts-de-France, et avions à cœur de nous installer à Saint-Omer. C'est une très belle ville, accueillante et dynamique, et nous comptions déjà quelques clientes sur le secteur qui devaient faire des kilomètres pour faire leur shopping chez nous ! Nous avons donc eu l'idée de nous en rapprocher !

Etes-vous contente de cette installation ? Les retours sont-ils positifs ?

Nous sommes ravis de nos débuts à Saint-Omer, les retours des clients et nouveaux clients sont très positifs ! Nous avons eu un accueil chaleureux de la part des Audomarois et des commerçants à proximité !

Avez-vous d'autres projets ?

Nous avons toujours des milliers de projets et rêves en tête, mais notre priorité première est la satisfaction de nos clients ! Affaire à suivre, donc ...

Boutique ouverte du mardi au samedi : 10h30 - 19h00
42 rue de Dunkerque
Site Internet: www.daniehoo.com
@Danie.Hooo
@danie.hoo

LE SOLEIL REVIENT, LES TERRASSES AUSSI !

Pour permettre aux bars et restaurants audomarois d'accueillir leurs clients à l'extérieur, la ville de Saint-Omer leur permet d'agrandir leur terrasse sur l'espace public pendant la période estivale.

En complément, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé, auprès des établissements, pour la mise à disposition de lieux emblématiques pour des activités de salon de thé, bar et petite restauration. Trois sites ont été proposés : La place Victor Hugo, le Jardin de la Motte Castrale et le Jardin du musée de l'Hôtel Sandelin

L'objectif est de proposer un nouveau lieu de convivialité aux habitants, en lien avec l'offre existante aux alentours.

Les autorisations d'occupation seront valables, comme les extensions de terrasses, jusqu'au 31 octobre 2022.

RETROUVEZ AUSSI ...

• Crazzzy shop, 61 rue de Dunkerque

La jolie boutique propose des vêtements pour femme de la taille 34 au 52, des bijoux et des accessoires. Vous pouvez également privatiser le magasin pour organiser une session shopping entre copines pour un anniversaire, un enterrement de vie de jeune fille ou tout simplement pour se faire plaisir !

Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

@Crazzzyshop

• Miss Coquette shoes, 16 rue de Dunkerque

La boutique de prêt à porter féminin « Miss Coquette », située rue des Clouteries, a désormais son magasin de chaussures. Être coquette, de la tête aux pieds, avec des produits de qualité à petits prix, c'est possible !

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

@Miss Coquette Shoes

• Sinequanone, rue de Dunkerque

Ouverte en février dernier, la boutique propose des classiques intemporels, des textures, des matières et des couleurs pour des tenues chics et élégantes pour sublimer les femmes.

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

• Influence, 12 rue du huitième de ligne

Après des débuts boulevard de Strasbourg, la boutique de prêt-à-porter féminin s'est installée dans la rue piétonne. Des styles pour tous les goûts avec des pièces uniques.

Mercredi, vendredi et samedi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h

@Influence

• Laverie, rue Caventou

À l'angle de la rue du Lycée, il y a désormais une laverie automatique.

Ouvert 7j/7

• Boutique éphémère, 12 rue de Dunkerque

Accessoires, pochettes, lingettes, layette...et tout ça, fabriqué avec les petites mains de Marina et Laure. Pendant les confinements, elles ont appris à coudre, et depuis, elles ne se sont jamais arrêtées. Installées temporairement dans leur boutique, rue de Dunkerque, nos jeunes couturières ont plein d'idées ! N'hésitez pas à passer la porte.

@Crearina20 pour Marina, et @l'Atelier de Laure pour Laure.

• L'Atelier photo d'Alice, rue de l'Ecusserie

Il y a des moments qui méritent d'être immortalisés. Il vous suffit simplement de prendre la pose.

atelierphotoalice@gmail.com - 07 69 26 26 91

@L'atelier photo d'Alice

• O'Casse Croûte, 69 rue de Thérouanne

Sandwichs, paninis, viennoiseries, baguettes et pâtisseries...pour les grandes et les petites faims !

@Ocassecroute62·Sandwicherie

• RConcept, 68 rue de Dunkerque

Installée en début d'année, la boutique propose un large choix de produits dédiés à la cigarette électronique. Vous y découvrirez un éventail de saveurs, mais aussi de quoi vous équiper.

@RConceptDunkerque

rconcept@orange.fr

• Un Temps pour Soi, 33 rue Wissocq

Envie de prendre soin de vous ? Ongles, massages et soin esthétique, « Un Temps pour Soi » s'occupe de vous, le tout dans un environnement propice à la déconnection et à la détente. Un moment de bonheur dans une bulle de douceur.

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le vendredi & samedi de 9h à 19h

03 21 88 26 99

@Un Temps pour Soi

DÉFI MOBILITÉ, UNE ASSOCIATION POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉPLACEMENTS

L'association Défi Mobilité est reconnue plateforme de mobilité inclusive : elle accompagne les personnes en insertion professionnelle pour les aider à devenir autonomes, tout en élaborant un parcours mobilité.

Prendre les transports en commun, s'orienter, gérer le budget transport, connaître son territoire, évaluer une distance et le coût d'un trajet... L'équipe vous accompagne et met à votre disposition des véhicules dans le cadre professionnel (vélo à assistance électrique, scooter, voiture...).

L'association est également en charge du service Mouvélo, location moyenne et longue durée de vélos classiques, vélos et VTT à assistance électrique avec un parc de 90 véhicules pour le loisir, les trajets professionnels ou pour la remise en forme.

Envie de tester le vélo électrique ? L'asso vous propose une initiation pour la découverte et une bonne prise en main du vélo à assistance électrique.

Les services sont accessibles aux personnes résidant sur le Pays de Saint Omer.

Tout cela se passe dans les nouveaux locaux de l'association, situés à côté de la gare de Saint-Omer, à la Lampisterie (derrière le restaurant le Chic O rail).

Contact : 03.21.12.32.81
defi.mobilite@orange.fr
@DEFI Mobilité

MAI À VÉLO EST DE RETOUR

Un mois pour adopter le vélo... pour la vie ! Telle est la philosophie de l'évènement Mai à vélo. Tout au long du mois de mai et durant les prolongations en juin, découvrez le vélo sous toutes ses formes. A travers des balades, des initiations ou des visites guidées, profitez des animations variées pour vous déplacer en deux-roues et prendre un grand bol d'air frais.

C'est aussi le retour du challenge Mai à vélo ! Téléchargez l'application Geovelo, rejoignez la communauté Saint-Omer et son challenge et pédalez pour gagner. Un nom sera tiré au sort parmi tous les participants pour gagner un vélo à assistance électrique.

Débutant, amateur ou cycliste confirmé, tous en selle !

Retrouvez tout le programme sur www.ville-saint-omer.fr

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO

L'aide à l'acquisition de vélo lancée en 2021 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022. Accessible à tous les habitants de Saint-Omer de plus de 12 ans, cette aide vous permet d'acheter un vélo à assistance électrique.

Elle vous aide à hauteur de :

- 100€ pour l'achat d'un vélo
- 200€ pour l'achat d'un vélo pour les lycéens, étudiants et les moins de 25 ans, en recherche d'emploi ou en alternance
- 500€ pour l'achat d'un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite
- 50€ pour l'achat de matériel de sécurité et de confort : casque, antivol, lumières, vêtement de pluie...

Seules conditions ?

Acheter le matériel chez un commerçant situé sur le territoire de la CAPSO et ne pas revendre le vélo dans les 3 ans qui suivent l'achat.

Ce dispositif est cumulable avec ceux mis en place par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et par l'Etat.

Retrouvez toutes les infos et le dossier à remplir sur www.ville-saint-omer.fr, rubrique mobilité.

Remise des chèques - Juillet 2021

SAINT-OMER

Ma ville fleurie

Je participe !

Végétaliser, embellir, rafraîchir sont, dans le contexte de changement climatique, une nécessité pour préserver la biodiversité en ville et s'adapter aux événements climatiques extrêmes (chaleur, pluie, tempêtes...).

La ville de Saint-Omer s'investit pleinement depuis plusieurs années dans des actions en faveur du développement durable et du cadre de vie (suppression produits phytosanitaires sur l'espace public, opération « Une naissance un arbre », utilisation des méthodes alternatives d'entretien de l'espace public, ...) et a formalisé un Plan Nature et Biodiversité pour poursuivre le développement de la nature en milieu urbain et les actions de préservation de la biodiversité.

Convaincue que l'ensemble des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité appellent à une mobilisation de tous, la ville accompagne tous les citoyens dans leur implication en faveur de la nature en ville.

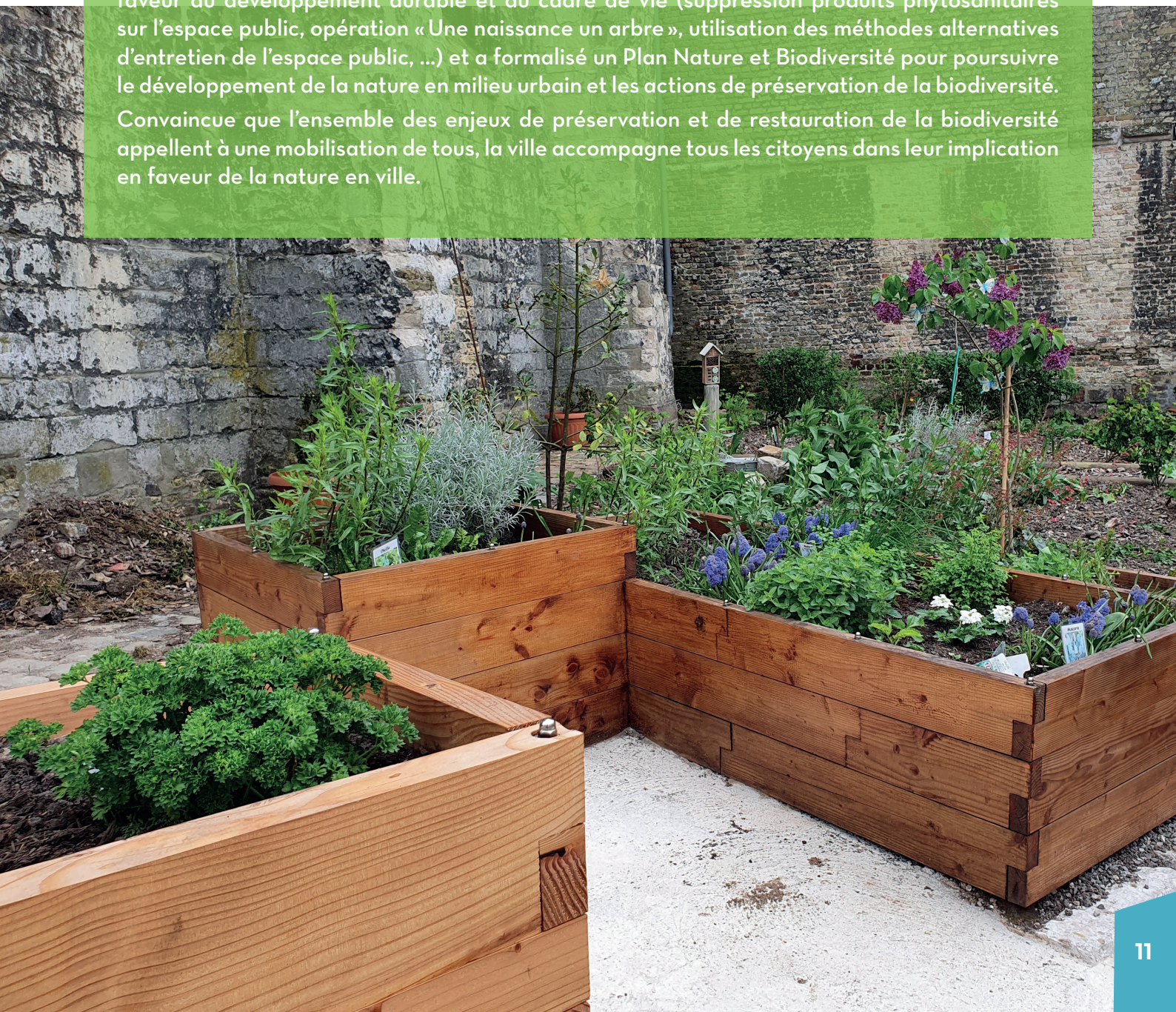

DES GRAINES COLORÉES POUR FLEURIR VOS PIEDS DE FAÇADE

La Ville de Saint-Omer offre aux habitants la possibilité d'embellir les pieds de façade par le semis de plantes florales dans l'interstice entre le trottoir et la façade des maisons.

La végétalisation des pieds de façade permet à la nature de regagner du terrain face au minéral, d'offrir des refuges et des sources de nourriture à la petite faune, de participer au rafraîchissement de l'air en ville, de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement, et de limiter le désherbage.

A cette occasion, la Ville met à la disposition des habitants des graines de plantes annuelles fleuries, colorées, et s'engage à les suivre et les conseiller dans leur démarche de fleurissement. Composés d'un mélange varié de graines peu gourmandes en eau, sélectionnées pour leur résistance aux conditions urbaines et leur longue durée de floraison, les sachets de graines seront accompagnés d'une notice d'utilisation et d'une pancarte, à faire figurer sur la façade, afin que les services municipaux ne désherbent pas, par inadvertance, vos jeunes plants.

Pour vous en procurer, vous pouvez vous rapprocher du Service Animation de la Mairie, avec un justificatif de domicile et le linaire de votre façade.

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Planter devant chez vous, dans votre quartier ou dans la rue, c'est possible ! Depuis plusieurs années, vous pouvez participer à l'embellissement de la ville grâce au « permis de végétaliser ».

Dans l'optique d'améliorer la qualité de vie et la place de la nature en ville, le permis de végétaliser vous donne la possibilité de jouir d'espaces où jardiner à proximité de chez vous. Vous pouvez ainsi réaliser diverses plantations (ornementales, potagères) directement dans l'espace public

Pour obtenir le permis de végétaliser, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet de la ville ou en faire la demande directement à la mairie. Vous y expliquerez votre projet, et l'emplacement qui vous intéresse, et s'il est accepté, vous obtiendrez une convention d'occupation du domaine public en vous engageant à ne pas utiliser de pesticides et à ne pas entraver la circulation des riverains, des poussettes et des fauteuils roulants. Les jardiniers doivent privilégier les variétés locales et robustes ainsi qu'entretenir leurs plantations (arrosage, taille, désherbage).

Avec les jardins partagés, il est également possible de cultiver avec ses voisins près de l'église Saint Sépulcre, quai des Salines et bientôt rue des Conceptionnistes.

Alors, prêt à créer votre petit coin vert en ville ?

CONCOURS DE VÉGÉTALISATION

Comme chaque année, les habitants sont invités à fleurir et embellir leur balcon, jardin et fenêtres, et à participer au concours des maisons et balcons fleuris.

L'objectif est d'encourager le fleurissement des façades et des jardins (fenêtres, balcons, terrasses, jardinets, etc....) pour embellir notre ville et la rendre plus agréable, plus accueillante pour les habitants, les visiteurs et les touristes, tout en respectant l'environnement.

Sur inscription jusqu'au 1er mai, les participants sont invités à fleurir leur maison du 15 mai au 15 septembre. Une pancarte « Saint-Omer, ma ville fleurie, je participe ! » leur sera distribuée pour que le jury puisse examiner les fleurissements à plusieurs reprises.

Cette année, afin de valoriser les démarches de végétalisation citoyennes et/ou collectives, le concours évolue et propose de récompenser les initiatives des habitants dans les catégories suivantes :

- La maison fleurie
- La façade de maison
- La résidence fleurie
- La rue fleurie
- Le permis de végétaliser

DU HOUBLON AUX RUINES DE L'ABBAYE SAINT-BERTIN

Avec une culture brassicole très riche, et plusieurs fêtes de la bière, est-ce surprenant de cultiver du houblon à Saint-Omer ?

En mars dernier, l'association Houblonnière Solidaire Audomaroise a planté une dizaine de pieds dans le jardin des ruines de l'Abbaye Saint-Bertin.

Cette démarche inspirée d'une initiative née à Deal, notre ville jumelée d'Angleterre, fait l'objet d'un permis de végétaliser.

La première récolte est prévue en septembre.

En attendant, si vous aussi, vous souhaitez participer à la création d'une cuvée locale en plantant du houblon dans votre jardin ou sur votre balcon, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association à cette adresse : vanhulleangy@gmail.com

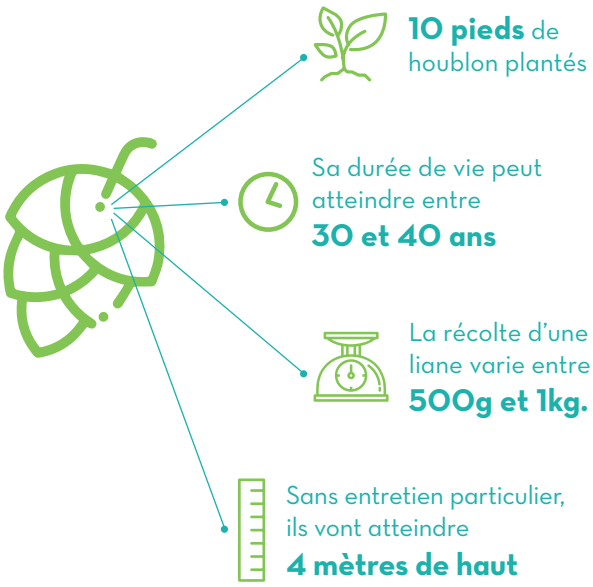

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine...) représentent un tiers de nos poubelles alors qu'ils sont entièrement biodégradables et compostables.

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets, générer des économies dans leur traitement, tout en produisant un bon fertilisant pour le jardin.

Dans le cadre de ses politiques en faveur de la transition écologique, la ville de Saint-Omer souhaite soutenir et renforcer les solutions actuelles de compostage pour les adapter à l'ensemble des ménages audomarois, notamment auprès de ceux qui n'ont pas d'extérieur, de cour, de jardin ou qui ne peuvent pas disposer d'un composteur collectif en pied d'immeuble.

Une aide à l'acquisition d'un petit composteur individuel, directement installé dans la cuisine, a été mise en place par la ville de Saint-Omer. Cette subvention s'élève à 75% du montant dans une limite de 60€.
Pour en bénéficier, il faut :
- *Habiter Saint-Omer*
- *Acheter le composteur individuel dans une enseigne présente en ville*

Le compost obtenu pourra être utilisé directement chez vous ou être déposé dans les composteurs collectifs déjà présents.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la Mairie au 03 21 98 40 88

DES INSECTES À LA MOTTE CASTRALE

Après avoir réalisé un nichoir à oiseaux pour chacune des écoles, le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois a fabriqué et installé, en mars dernier, un hôtel à insectes à la Motte Castrale.

Accompagnés par Eden 62, les enfants ont tous participé à la création et à l'assemblage des alvéoles.

L'hôtel servira d'abri pour divers insectes : abeilles sauvages, papillons, coccinelles...

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan «Nature et Biodiversité» visant à apporter davantage de verdure et à développer la biodiversité en ville.

C'EST LE PRINTEMPS !

Les beaux jours reviennent, les parterres sont en fleurs, les terrasses s'installent...et on a envie d'en profiter et de passer davantage de temps à l'extérieur. C'est pourquoi, la ville de Saint-Omer, organise plusieurs animations pour célébrer l'arrivée de cette nouvelle saison, en préambule de cet été riche en événements.

26 MARS : LA FÊTE DE LA BIÈRE DE PRINTEMPS

Vous avez l'habitude de vous promener en famille ou entre amis dans le jardin public de Saint-Omer mais connaissez-vous chacun de ses recoins ? La salle de la Poterne située dans les remparts du jardin à la Française a accueilli la « Fête de la bière de printemps ». Encore méconnu des Audomaroises et des Audomarois, cet endroit a vibré, le temps d'une soirée, dans une ambiance « electro ». Les jeux de lumière, le son, et ce fameux breuvage (à consommer avec modération) proposé par « le café de France » et le « Spey river » ont contribué à la réussite de ce bel évènement.

Nul doute que ce lieu atypique, ouvert au grand public pour la première fois en novembre dernier lors de la « Fête de la bière de Noël », nous promet encore de belles soirées.

15 MAI : LE MARCHÉ AUX FLEURS

Planter les premières graines dans le potager, réaliser de belles jardinières, c'est aussi ça le printemps !

La 50e édition du marché aux fleurs a eu lieu le dimanche 15 mai, de 9h à 17h, dans le jardin public. Les amoureux des jardins et de la nature ont trouvé des plants de toutes sortes et de quoi agrémenter leurs jardins, balcons et jardinières.

De 9h à 13h, les troqueurs ont pu faire de « bonnes affaires ». Boutures, plants, graines, pots de confiture, recettes..., tout était bon à échanger. Sans oublier la visite des serres municipales, ouvertes de 10h à 18h, allée des Glacis, où les maîtres des lieux ont dévoilé tous leurs secrets.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Du 4 au 7 juin
Sous les pavés...l'art

Dimanche 12 juin
Audomobiles - *Jardin public*

Vendredi 24 juin
Fête de la musique - *Bars, cafés et restaurants*

Dimanche 26 juin
Braderie/brocante - *Rue de Dunkerque*

Les 2 et 3 juillet
Fête Médiévale - *Les glacis*

Mardi 5 juillet
Tour de France

Du 8 au 11 juillet
Saint-Omer Jaaz Festival
Jardins des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin et de l'office de tourisme

Jeudi 14 juillet
Concert et feu d'artifice - *Quai du Commerce*

Vendredi 15 juillet
Bal des pompiers - *Place Foch*

22 MAI : LA FÊTE DU PRINTEMPS

La situation sanitaire ne permettant pas d'envisager le maintien de la cérémonie de vœux, la municipalité a souhaité organiser une fête de printemps, afin de tous se retrouver.

C'est au jardin public, que cet évènement gratuit et ouvert à tous aura lieu.

Au programme :

Réveil en douceur avec une initiation au Yoga, Qi Gong et à la marche nordique.

Dès 12h, venez pique-niquer dans le jardin à la Française. Vous pouvez apporter votre repas ou profiter des plats préparés par les restaurateurs présents. Ce moment sera animé par Métronome jusqu'à 14h30.

Guignol se donnera en spectacle dans le kiosque, toutes les heures, de 14h à 18h. Un théâtre de marionnettes comique qui plaira à coup sûr aux petits comme aux grands !

Et, de 15h à 18h, les enfants pourront se faire maquiller, repartir avec un ballon sculpté, et se prendre en photos avec les nombreuses mascottes présentes. Une initiation au tir à l'arc et sur cible, et au javelot sera organisée par l'association « les Archers de la Saint-Georges ».

Un joli moment en famille en perspective !

BIEN MANGER !

Avec toujours cette volonté d'accueillir et d'accompagner au mieux les élèves des écoles maternelles et primaires, la ville de Saint-Omer a initié, en 2020, un plan écoles reprenant différentes thématiques comme la mise en accessibilité des établissements et le bien-être alimentaire.

Un petit-déjeuner pour bien commencer la journée

Pomme, pain, confiture, yaourt... Depuis le début de l'année, les enfants de l'école Jules Ferry prennent, tous les jeudis matin, leur petit-déjeuner en classe.

Cette initiative, mise en place avec le Ministère de l'Education Nationale, permet aux élèves de consommer un petit-déjeuner équilibré, à base de produits locaux.

Chaque semaine, ce sont plus de 100 petits-déjeuners distribués et offerts par la ville.

En fin d'année scolaire, cette expérimentation fera l'objet d'un bilan et pourrait être étendue aux autres écoles de la ville.

Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire

La Ville poursuit sa démarche de développement durable en matière de restauration collective. À ce titre et en cohérence avec les objectifs définis sur les prochaines années, différentes solutions sont en train d'être mises en place ou étudiées.

A l'occasion du renouvellement du marché public de restauration scolaire, les élus, les services municipaux et le collectif Biocantine ont travaillé dans ce sens lors de la rédaction du cahier des charges.

Depuis le 1er janvier 2022, la société API est le nouveau prestataire pour la restauration scolaire. Il livre chaque jour les 9 écoles publiques soit près de 300 repas. Un menu végétarien est servi aux enfants chaque semaine, et au moins 25% des produits sont issus de l'agriculture biologique.

POURSUITE DU PROJET ENTRE DELTMOLD, ORAIOKASTRO ET SAINT-OMER

Dans le cadre d'un projet trilatéral, subventionné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, entre Detmold, Oraiokastro et Saint-Omer, 8 jeunes Audomarois se sont rendus à Oraiokastro en Grèce du 1er au 4 avril.

Le premier volet du projet s'est déroulé en septembre dernier à Detmold sur le thème « Que la vérité soit avec vous » où les jeunes Audomarois, Grecs, et Allemands avaient pu échanger sur leur culture respective. Après avoir exploré les thèmes de la liberté d'expression, du pouvoir des technologies de l'information, des théories du complot et de leurs effets sur la société et la démocratie, les jeunes avaient présenté leurs conclusions aux élus des trois pays.

Dans sa continuité, et toujours dans le but de renforcer la solidarité européenne entre les jeunes, la seconde étape s'est déroulée en Grèce et était baptisée « Le berceau de la démocratie ». Pendant 4 jours, les jeunes ont travaillé sur les origines de la démocratie, sur celle menée en Europe, et sur les différences et points communs entre leurs pays. Les jeunes étaient répartis en équipes trinationales.

La suite du projet se tiendra à Saint-Omer dans les prochains mois.

RENAISSANCE DU MUSEE SANDELIN

FERMETURE DU 16 MAI AU 16 SEPTEMBRE 2022

Des espaces rénovés, de nouveaux parcours de visite, des œuvres inédites, des outils de médiation interactifs... votre expérience de visite est au cœur de ce projet, pour vous offrir un écrin de délectation et d'émotions en plein cœur de Saint-Omer.

Certaines des œuvres présentées seront restaurées, comme les superbes fragments de la mosaïque de Saint-Bertin, qui sont actuellement dans les ateliers de Saint-Romain-en-Gal ; mais également un grand format de Léon Belly, qui viendra enrichir la sélection de tableaux orientalistes de l'artiste. Des antiquités provenant de Suze, d'Egypte et de Grèce seront sorties des réserves avec une sélection de spécimens d'histoire naturelle.

Suivez le musée sur Facebook et Instagram et sur www.musees-saint-omer.fr pour découvrir les coulisses des travaux.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ : ART, HISTOIRE, NATURE

Grâce à ce beau projet, le musée Sandelin renouvelle son identité en vous offrant désormais une porte d'entrée sur l'histoire de l'Audomarois et un voyage vers l'ailleurs.

1. Un premier parcours vous plongera dans l'histoire de l'Audomarois à travers des œuvres remarquables, parfois les ultimes traces de patrimoines et de savoir-faire disparus.

2. Un second parcours immersif vous fera voyager vers l'ailleurs, entre art de vivre et collectionnisme, et mettra à l'honneur la somptueuse demeure dans laquelle se situe le musée.

3. Des parcours thématiques transversaux vous permettront de poser un autre regard sur les œuvres, en parcourant l'intégralité du musée à la découverte de chefs-d'œuvre, de récits mythologiques...

La visite du musée invitera à parcourir des lieux emblématiques de Saint-Omer et de l'Audomarois. Une riche programmation et des expositions temporaires vous offriront un large choix d'activités donnant une place centrale au bien-être, au ludique et à l'interactivité. Une exposition sur trois sera consacrée aux collections d'histoire naturelle du musée Henri Dupuis.

LÀ-HAUT

La Biennale d'Art Lyrique **Là-Haut** est un événement régional créé par la compagnie Miroirs Étendus, l'Atelier Lyrique de Tourcoing et La Barcarolle, Scène conventionnée du Pays de Saint-Omer.

La vie lyrique en France est riche, inventive et multiforme mais peu visible car disséminée au gré des scènes et des territoires.

Les trois structures des Hauts-de-France (Picardie, Nord, Pas-de-Calais) affirment ainsi leur intérêt pour ce spectacle total en regroupant 23 compagnies et ensembles prestigieux du 31 mai au 12 juin à Tourcoing, Roubaix, Lille et Saint-Omer.

Les jeunes artistes talentueux, chanteurs autant que comédiens, les metteurs en scène plein d'imagination, renouvellent le genre en revisitant le répertoire ou en créant des formes hybrides en phase avec le spectacle vivant d'aujourd'hui.

Sont ainsi à découvrir à Saint-Omer une Carmen qui nous parle de féminicide, un mythe d'Orphée à l'enfer électrique, un Dom Juan avec marionnettes, un Wagner électroacoustique, des Vêpres aux couleurs méditerranéennes et un conte palestinien.

De quoi séduire les amateurs de belles voix, de mélodies et de grandes histoires !

UN ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Le samedi 11 juin, venez découvrir les archives du territoire de la CAPSO. Rencontrez une équipe de professionnels et de passionnés pour une visite exceptionnelle ! Suivez-les dans leur travail sur les collections imprégnées d'histoire du territoire et pénétrez exceptionnellement dans les réserves.

Du 03 juin au 05 octobre, visitez l'exposition patrimoniale « Le Bestiaire, entre science et croyances ». Une occasion d'admirer plusieurs manuscrits médiévaux dans une exposition qui vous proposera de mieux comprendre les motivations et les fondements du Bestiaire médiéval.

Que vous soyez juillettiste ou aoûtien, peu importe, la bibliothèque vous propose de nombreuses animations pour un été sur le territoire ! Sortez shorts et casquettes pour cette première édition de sa nouvelle saison : Lire en tongs !

Programme complet sur https://www.bibliotheque-agglo-stomer.fr/agenda

A VOS AGENDAS AVEC LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE !

Vendredi 17 et 24 juin à 21h30

Les Frissons à Saint-Omer sont de retour.

Parcourez la ville plongée dans la pénombre et laissez-vous surprendre par de nouvelles histoires criminelles palpitantes.
Rendez-vous devant la motte castrale, Place Sithieu à Saint-Omer.
Tout public. Durée : 1h
Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51.

Dimanche 26 juin à 10h

Visite jumelée : à la découverte du patrimoine du marais et des faubourgs de Saint-Omer.

Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer et les Faiseurs de Bateaux vous proposent une visite unique, combinant découverte en bacôve du marais et balade pédestre au travers des faubourgs de la vieille ville. *Rendez-vous aux ateliers des Faiseurs de bateaux, 43 route de Clairmarais à Saint-Omer.*
Durée : environ 2h (1h en bateau et 1h à pied).
Réservation obligatoire au : 06 08 09 94 88 ou sur www.lesfaiseursdebateaux.fr
Tarif adulte : 15 €/ Tarif enfant : 10 €

Dimanche 26 juin à 14h

Circuit-bus : Architecture agricole.

Complétez votre découverte de l'exposition « Architecture Agricole » présentée au Pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine de Saint-Omer. En compagnie d'un guide-conférencier, explorez la grande variété que proposent les belles fermes du sud du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer.

Rendez-vous Place Painlevé à Saint-Omer. Durée : 3h30 environ.

Tout public. Réservation obligatoire au 03 21 98 08 51. Gratuit

CchampionnaT du monde de kayak-polo

Après Welland au Canada en 2018 et Syracuse en 2020, l'Agglomération du Pays de Saint-Omer accueillera l'édition 2022 du championnat du monde de kayak-polo.

Du 14 au 21 août 2022, près de 30 nations et 70 équipes se disputeront à Saint-Omer, le titre mondial de kayak-polo. 531 athlètes, venus de différents pays, s'affronteront dans le bassin de l'Aa. La compétition réunira 4 catégories d'athlètes : les séniors et U21 hommes ainsi que les séniors et U21 dames. Le tout dans une ambiance chaleureuse et un esprit de fête !

Outre l'aspect sportif, de nombreuses animations seront mises en place en amont et pendant la compétition, pour sensibiliser le jeune public à la discipline et associer les Audomaroises et les Audomarois à ce grand évènement.

Le lancement de ce championnat débutera le dimanche 14 août dès 20h avec le défilé des équipes, de la place Foch vers le Quai du Commerce, en passant par la rue de Dunkerque. Elle se poursuivra dès 22h avec un spectacle eau et lumière ! De quoi en avoir plein les yeux !

Suivez l'évènement sur la page Facebook :
@Mondial Kayak Polo 2022 Saint-Omer

Vous souhaitez devenir bénévole lors de cette grande rencontre sportive ? Inscrivez-vous :

- En ligne

- En vous rendant à la permanence directement au club de Canoë-Kayak, tous les jeudis de 9h à 12h, à l'Avenue de Rome.

Passage du tour de France

Après un départ de Copenhague au Danemark, la 109e édition du Tour de France fera sa première étape en France, le mardi 5 juillet, en rejoignant Dunkerque à Calais.

Le parcours de 172 km passera par les Monts de Flandres, avant de traverser la Région de Saint-Omer et de rejoindre la Côte d'Opale par le Boulonnais.

Les coureurs arriveront par Clairmarais et traverseront la ville en empruntant la place du 11 novembre, la place du Vainquai, la rue Carnot, et la place Victor Hugo pour rejoindre Longuenesse, par la rue de Longueville.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Tour de France™
109e ÉDITION
1er – 24 JUILLET 2022

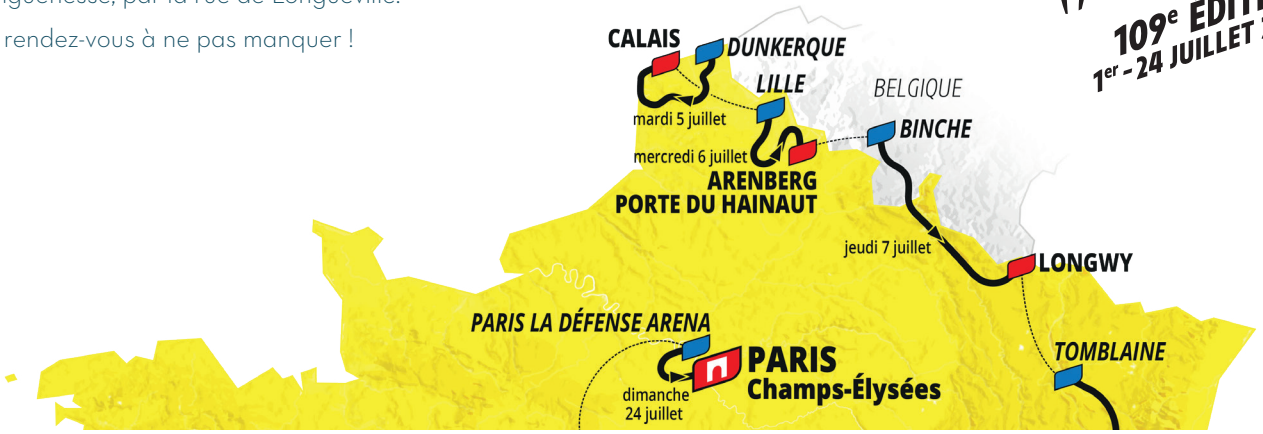

LA MAIRIE DE SAINT-OMER, LABELLISÉE FRANCE SERVICES

Frances Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Réparti sur tout le pays, le réseau France Services offre un bouquet de services pour faciliter les principales démarches administratives du quotidien.

A Saint-Omer, la Mairie a obtenu la labellisation «Maison France Services» de l'Etat. Son lancement est prévu pour le 1er septembre 2022.

France services

En quoi ça consiste ?

Avec cette nouvelle Maison France Services, c'est un service public de proximité, plus accessible qui se déploie au sein du territoire. Au plus près des citoyens, cet espace ouvert à tous, moderne et convivial permet aux habitants d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Quels services seront proposés ?

Il sera possible d'effectuer ses formalités administratives auprès de :

- La Caisse d'allocations familiales (CAF) ;
- La Caisse nationale d'assurance maladie (sécurité sociale) ;
- Pôle emploi ;
- La Poste ;
- Les services des impôts et de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) ;
- Les ministères de l'Intérieur et de la Justice ;
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ;
- La Mutualité sociale agricole (MSA).

Les agents de la Maison France services vous accompagneront également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien : création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

Où va-t-elle se situer ?

La Maison France Service sera développée au sein du Centre Administratif Saint-Louis accueillant d'ores et déjà les services de la Mairie, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Agence d'Urbanisme. Elle permettra de conforter la vocation du site, de soutenir la mutualisation entre les différentes structures et de renforcer l'offre de services à l'usager

Le projet intègre un développement progressif au service des usagers. Dans un premier temps, l'accueil et l'orientation des usagers seront assurés en Mairie par les agents municipaux. Des bornes et outils informatiques seront mis à disposition des usagers.

Quand va-t-elle ouvrir ?

Dès le 1er septembre, la Maison France Service sera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

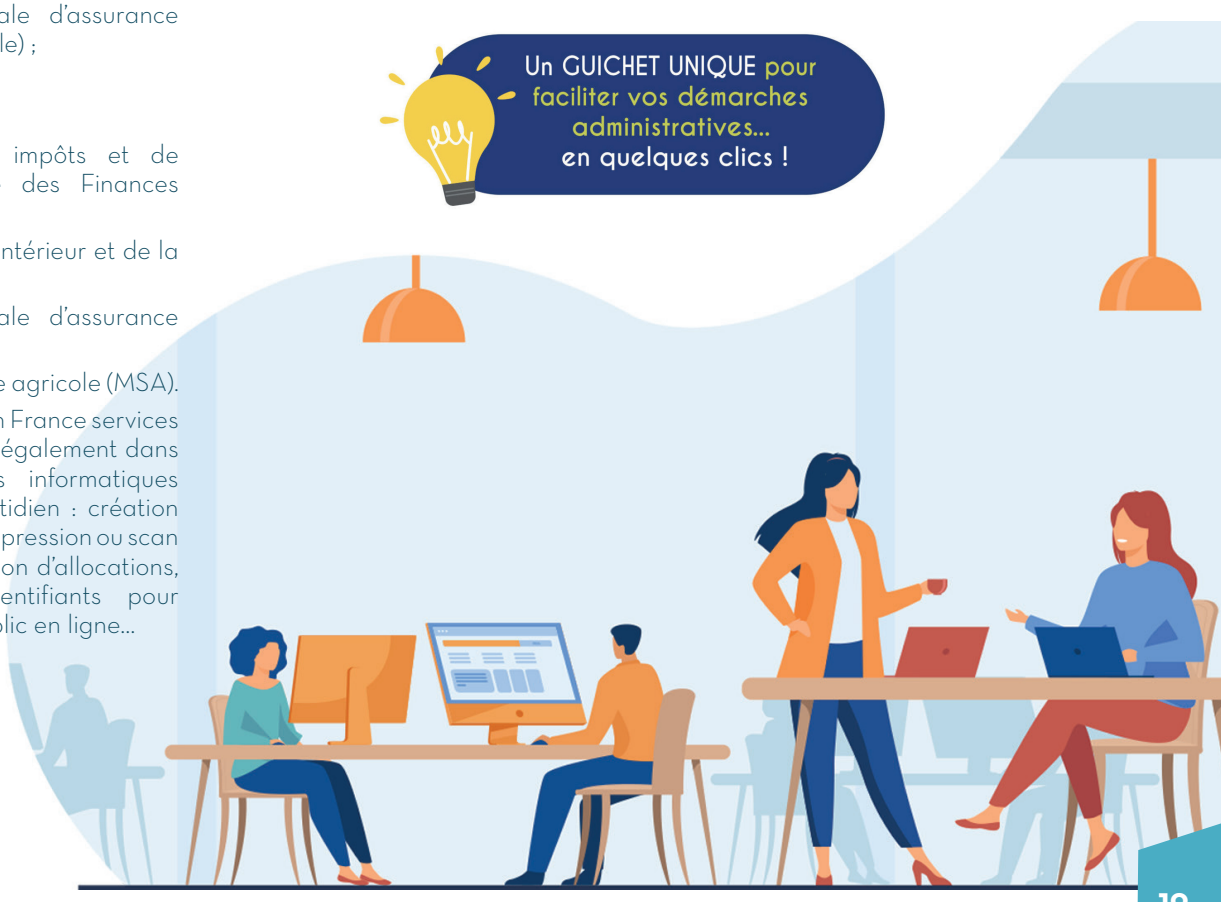

ÇA BOUGE AVEC LES CONSEILS DE QUARTIERS !

L'ENSEMBLE DES ACTIONS ET PROJETS PRÉSENTÉS DANS CETTE PAGE SONT ENTIÈREMENT FINANCÉS PAR LE BUDGET PARTICIPATIF

Les 7 Conseils de quartier de la ville ont à cœur de mettre en place des projets destinés à améliorer le cadre de vie dans les quartiers, à agir en faveur du bien-être et à créer du lien social au travers de projets solidaires, festifs ou d'actions citoyennes. Retrouvez dans cette page les différents projets menés par vos conseillers de quartier.

vend. 20 MAI

RETOUR DE LA FÊTE DES VOISINS

Les Conseils de quartier Bachelin Suger, Centre-ville, Laënnec Esplanade et Perpignan / Saint-Bertin vous donnent rendez-vous près de chez vous pour partager un moment convivial, se retrouver ou faire connaissance. Le principe est simple chacun ramène de quoi grignoter ou boire un verre.

sam. 21 MAI

UNE JOURNÉE CITOYENNE POUR AGIR POUR SON QUARTIER

Cette année vos 7 Conseils de quartier se sont mobilisés et proposent des actions à l'occasion de la journée citoyenne : Gratiferia, jardinage, nettoyage, bricolage...autant d'activités pour embellir vos quartiers !
Retrouvez le programme de la fête des voisins et de la journée citoyenne sur www.ville-saint-omer.fr et sur la page facebook @ConseilsQuartierSaintOmer

mar. 21 JUIN

LE CONSEIL DE QUARTIER BACHELIN SUGER FÊTE LA MUSIQUE

Après la fête de Noël, les conseillers de quartier continuent sur leur élan avec la Fête de la musique **le mardi 21 juin de 18h30 à 22h**. Au programme : « Les quarantaines » et le Groupe Vocal du Conservatoire de l'agglomération. Une friterie et une buvette sont prévues pour profiter pleinement de la soirée !

dim. 26 JUIN

GRANDE PREMIÈRE POUR LES GUINGUETTES DE L'AA

Les Guinguettes de l'Aa sont nées d'une volonté commune de six Conseils de quartier d'organiser un événement festif inter-quartiers. Le joli cadre de l'Allée des marronniers et la présence du canal à proximité en ont rapidement fait le lieu idéal pour organiser des Guinguettes.
Bottes de foins, nappes à carreaux vichy, couronnes de fleurs, guirlandes, piste de danse, groupes musicaux, bons petits plats et boissons de nos restaurateurs et cafetiers et conseillers de quartier motivés. Tout est prévu pour que les Guinguettes de l'Aa deviennent les rendez-vous incontournables des 4 prochains mois.
Un projet 100% local : la programmation musicale et l'organisation des restaurateurs et cafetiers !

Dimanche 26 juin | 12h-17h
: Manu Swamp Trio (Blues festif dansant), le Conservatoire d'agglomération (Jazzy balade), chœur Astria (Chants guinguette & accordéon)
: Le Ch'ti Creux - La Taverne de Duchenot - Bar André

Dimanche 17 juillet | 12h-17h
: Vinyl Sixties (Guitare rock/spectacle), Les Swing Homs (Barbershop quartet), Raoul et Alain (Folk)
: Le StrOm, Les Barjots, Bar Les Sales Gosses

Dimanche 28 août | 12h-17h
: Dürba (Variété française), Blues Dog (Rock), J Swing Trio (Jazz manouche)
: Le Ch'ti Creux, Les Barjots, Le Café de France

Dimanche 25 septembre | 12h-17h
: Mme V et M. Barth (Jazzy balade), Blue Alley (Rock), J Swing Trio (Jazz manouche)
: L'Epique, Le Camion Gourmand, Le Café de France

PROCHAINES DATES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- **Samedi 21 mai :** Café des parents à l'école Charles Perrault
- **Samedi 28 mai :** Café du Maire Chez Nathalie
- **Samedi 11 juin :** Café des parents à l'école Condorcet

Retrouvez le programme de la fête des voisins et de la journée citoyenne sur www.ville-saint-omer.fr

UN BUDGET PARTICIPATIF JEUNES POUR LES 14-18 ANS

La Ville de Saint-Omer a souhaité offrir aux jeunes Audomarois soucieux du développement durable et débordant d'idées l'opportunité de s'investir et de mener des projets, seul ou en groupe.

Egalité femmes-hommes, solidarité, écologie, éducation, santé... 10 000 € sont mobilisés pour que leurs projets d'intérêt général ayant un impact positif sur au moins 1 des 17 Objectifs de Développement Durable puissent voir le jour à Saint-Omer.

DE L'IDÉE AU PROJET

Les jeunes proposent leur idée via le formulaire sur le site internet de la ville. Elle est examinée par le comité d'évaluation pour vérifier sa faisabilité.

Une fois l'idée validée, une équipe projet est constituée pour accompagner le/les jeunes dans la mise en œuvre.

ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE

Agir sur le quotidien, mieux comprendre l'action publique et avoir l'opportunité de participer à son amélioration, découvrir le fonctionnement des services de la Ville, découvrir les étapes de mise en place d'un projet, créer, rencontrer, débattre, échanger autant d'expérience qu'offre le Budget Participatif aux jeunes citoyens Audomarois.

Les 130 éco-délégués des collèges et lycées de la ville ont pu découvrir le dispositif lors d'une visioconférence ou lors d'une présentation au sein de leur établissement notamment lors d'une réunion de l'Agence du Développement Durable du Lycée Blaise Pascal.

OÙ S'INFORMER ?

- Sur www.ville-saint-omer.fr rubrique le-budget-participatif-jeunes
- En contactant la mission Participation Citoyenne : participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr 03 21 98 40 88

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AUDOMAROIS SE MOBILISE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois a placé la sensibilisation au harcèlement comme l'une des priorités de son mandat. Dans le cadre de ses actions, il a conçu et enregistré un clip vidéo à destination de ses camarades qui a était diffusé en avant-première le vendredi 6 mai au cinéma Ociné.

L'exercice n'était pas facile mais nos jeunes du CMJA l'ont passé avec succès ! En effet, ce vendredi 6 mai, ils dévoilaient devant une centaine de spectateurs leur réalisation sur grand écran. Très vite, les applaudissements de la salle ont récompensé le travail accompli.

Afin de présenter cette démarche, la Ville a souhaité organiser une soirée d'échanges au cinéma de Saint-Omer. L'occasion de sensibiliser le plus grand nombre de parents et d'enfants au harcèlement avec la présence de plusieurs intervenants.

Retrouvez le clip vidéo réalisé par le CMJA sur le site de la ville

DÉPOSEZ VOTRE AUTORISATION D'URBANISME DIRECTEMENT EN LIGNE

Déposez votre autorisation d'urbanisme directement en ligne.
Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les communes instruites par les services de la CAPSO.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandé. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées.

COMMENT FAIRE ?

Ce guichet numérique vous permet de formuler votre demande en ligne. Pour cela, vous devez :

1 - Créer un compte personnel,
2 - Sélectionner le type de dossier que vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
3 - Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
4 - Compléter le CERFA et joindre toutes les pièces de votre dossier,
5 - Une fois la demande dûment complétée, la transmettre afin de valider le dépôt

Une fois votre demande transmise, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique. La commune sera alors informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera par mail un numéro d'enregistrement.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de votre demande en temps réel depuis le guichet numérique.

Si vous ne souhaitez pas utiliser le guichet numérique, il vous est possible de déposer en format papier ou d'adresser par courrier le dossier en Mairie.

Les documents sont disponibles sur www.ville-saint-omer.fr / rubrique urbanisme

Pour plus de renseignements, contactez le service d'urbanisme de la Mairie au 03 21 12 83 02.

FOIRE AUX QUESTIONS

Que dois-je faire pour occuper l'espace public pour réaliser les travaux ?

Toute occupation du domaine public (trottoir et chaussée) nécessite une autorisation, appelée « arrêté de voirie », délivrée par le Maire.

La demande doit être faite par écrit et envoyée aux services Techniques Administratifs, 10 jours avant le démarrage des travaux. Le document est téléchargeable sur le site internet de la ville – Rubrique : Pratique > Démarches Administratives

Pour plus d'informations : 03 21 98 69 09 - stm-administratif@ville-saint-omer.fr

Je souhaite faire des travaux, où dois-je m'adresser ?

Toutes les demandes de permis de construire, de démolition, d'ouverture de chantier... sont à effectuer auprès du service « Foncier/urbanisme » de la Mairie. Les dossiers sont téléchargeables sur le site internet de la ville – Rubrique : Pratique > Urbanisme/Foncier, et à adresser au Service Urbanisme de La Mairie. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Pour plus d'informations : 03 21 12 83 02 – cellule-urbanisme@ville-saint-omer.fr

Puis-je réserver un emplacement de stationnement pour déménager ?

Pour faciliter votre emménagement et/ou déménagement, vous pouvez réserver des emplacements de stationnement. Il vous suffit de compléter et renvoyer le document téléchargeable sur le site internet de la ville –

Rubrique : Pratique > Démarches Administratives au moins 10 jours à l'avance à la Direction Administrative des Services Techniques.

Il vous sera alors délivré un arrêté municipal interdisant temporairement le stationnement, au lieu demandé en tenant compte des impératifs de circulation. Les emplacements seront réservés grâce à des panneaux «interdiction de stationner» placés au moins 48 heures avant les opérations.

Vous devez naturellement veiller à ne pas gêner la circulation des automobiles et piétons. Il vous sera demandé d'enlever les dépôts d'encombrants ou déchets divers qui encombreraient le domaine public.

Cette occupation de voie publique est facturée : 15€ par emplacement et par jour.

Pour plus d'informations : 03 21 98 69 09
stm-administratif@ville-saint-omer.fr

CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSTION

Groupe **SAINT OMER AVEC VOUS QUOTIDIENNEMENT,** pour être très efficace

De nouvelles fouilles vont voir le jour sur la grande place d'ici la fin de l'année, les précédentes ayant eu lieu l'an dernier. Ces fouilles sont, chacun le sait, un préalable obligatoire à tout projet de rénovation urbain. Cependant, on peut s'interroger sur le fait que c'est l'économie locale qui doit être au service de l'archéologie et pas le contraire. Certes six mois c'est bien peu au regard de deux mille ans d'histoire, mais c'est beaucoup au regard des besoins touristiques et économiques d'une cité. De plus, nous ne savons rien sur la durée de ces nouvelles fouilles qui risquent de renvoyer les travaux prévus au mieux fin deux mille vingt-trois. Ne pourrait-on pas inviter les services d'archéologie à accélérer leurs procédures d'autant plus que nous n'avons aucune information sur la durée de leur présence ? Nous nous approcherons alors de la fin du deuxième mandat, se posera de fait la question pour Monsieur le Maire : fera-t-il ou pas les travaux sachant que peut-être il ne les inaugurera pas ? Resterons-nous alors avec une place encore plus dégradée par les fouilles précédentes ? L'avenir nous le dira..

SAINT-OMER jaaz FESTIVAL

7e édition

08 > 11 JUILLET 2022

Région Hauts-de-France

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

VILLE DE SAINT-OMER
www.ville-saint-omer.fr

La Barcarolle

PAYS DE Saint-Omer
Office de Tourisme et des Congrès

La Comédie de l'Aa
SAINT OMER